

NOUVELLE ÉVALUATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA CRISE SANITAIRE



Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



L'ACTIVITÉ SE REDRESSE PROGRESSIVEMENT EN JUIN

Après deux mois de confinement, l'économie réunionnaise entame un redressement progressif depuis le 11 mai. En juin, la perte d'activité économique par rapport à une situation « normale » est ainsi évaluée à 10 % à La Réunion, contre -28 % au cœur du confinement. L'activité repartirait dans l'industrie et le commerce. En effet, les premiers jours du déconfinement se sont traduits par un regain de la consommation des ménages, au cours desquels les Réunionnais semblent avoir repris des pratiques plus habituelles de consommation. À l'inverse, la reprise serait plus lente dans la construction et les transports, le tourisme restant quasiment à l'arrêt.

Pour mémoire, le confinement et la restriction sur les ouvertures d'établissements ont engendré une baisse inédite de l'activité à hauteur de 28 %. La consommation des ménages s'est ainsi réduite d'un tiers par rapport à une période normale, l'investissement aurait reculé de 60 % et les importations de 8 %.

UNE BAISSÉ DE L'EMPLOI SALARIÉ HISTORIQUE MAIS LIMITÉE PAR UN RECOURS MASSIF À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

Depuis la mi-mars 2020, l'économie réunionnaise n'est pas épargnée par les conséquences de la crise sanitaire et le confinement mis en place pendant deux mois. La chute brutale de l'activité ne s'est pas immédiatement traduite par des destructions d'emplois dans les mêmes proportions, mais le marché du travail est durement touché. Le recours à l'activité partielle a été massif à La Réunion : jusqu'à 69 000 personnes, soit 42 % des salariés. Cela a permis, au moins pour le moment, de préserver la plupart des emplois. À la fin du premier trimestre 2020, l'emploi salarié baisse ainsi de 0,8 % (- 2 200 emplois), avec un repli plus net dans le secteur privé (- 1,3 %) mais deux fois moins fort qu'au niveau national. Les deux tiers des destructions d'emploi concernent l'intérim, les autres étant surtout concentrées dans des secteurs aux emplois ajustables à court terme comme le commerce ou l'hôtellerie-restauration. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi (catégories A, B ou C), s'est fortement accru entre fin février et fin mai (+ 2,3 %), mais moins qu'au niveau national (+ 7,9 %). L'activité de la construction est fortement perturbée par la crise sanitaire, avec une baisse de 14 % des permis de construire sur les douze derniers mois par rapport à l'année précédente et des ouvertures de chantiers de logements (- 7 %).



Une reprise progressive

-10%
d'activité en juin



Commerce

-15%



Industrie hors IAA

-15%

Transports et entreposage

-35%



Hébergement-restauration

-30%



Construction

-30%



Après les restrictions d'achat, une reprise de la consommation

Transactions par carte bancaire



+14%

La première semaine de déconfinement

Versements de billets à l'IEDOM



Retour à la "normale"

Au creux de la crise, la demande est en recul



-33% pour la
consommation des
ménages



-60% sur
l'investissement



-8% d'importations

Note trimestrielle de conjoncture de La Réunion

Janvier à mai 2020

> Activité partielle

69 000 salariés concernés

42 %

> Construction de logements

7 000

permis de construire de juin 2019 à mai 2020

- 14 %

par rapport aux 12 mois précédents

> Inscrits à Pôle Emploi Catégories A, B ou C

+ 2,3 % de février à mai

+ 7,9 %

> Emploi salarié

262 800 salariés

- 0,8 % par rapport au 4^e trimestre 2019

- 1,3 % secteur privé

2,5 %

+ 0,1 % secteur public

PUBLICATIONS



Une baisse de l'emploi salarié historique mais limitée par un recours massif à l'activité partielle

L'activité se redresse progressivement en juin 2020



- **Point de conjoncture national Insee**
- **Publications Cerom**
- **Bilan économique 2019**

Le partenariat pour les **Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM)** réunit, depuis 2004, les Instituts d'émission (IEDOM-IEOM), l'Agence française de développement (AFD) et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer : l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (isée), l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF). Il a pour objectifs l'élaboration des comptes rapides, la modélisation de l'évolution des économies et la publication d'analyses macro-économiques et thématiques sur les départements et collectivités d'Outre-mer.